



## PRÉFET DU TARN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 15 juin 2022

## Le Tarn passe en vigilance rouge – canicule

Le département du Tarn est placé en vigilance rouge canicule depuis ce jour à 16h. Le niveau rouge correspond à une période de chaleur **d'intensité exceptionnelle pour laquelle les températures dépassent les seuils départementaux pendant trois jours et trois nuits consécutifs.**

**Il s'agit d'un épisode extrême et précoce, historique dans le Tarn.**

### Évolution prévue de la situation météorologique

#### **Vendredi (Journée & Soirée) & Nuit vendredi / samedi :**

Phénomène Météorologique Sévère : Températures Caniculaires.

Températures Maximales Diurnes : 36 degrés (Monts de Lacaune & Ségala) ; 40 degrés (Albigeois ; Gaillacois ; Pays Castrais ; Vaurais).

Températures Minimales Nocturnes : 20 degrés (Vaurais) ; 21 degrés (Monts de Lacaune) ; 22 degrés (Ségala) ; 23 degrés (Albigeois) ; 24 degrés (Pays Castrais).

#### **Samedi (Journée & Soirée) & Nuit samedi / dimanche :**

Vent (Régime Est-Sud-Est) – Vitesse Maximale (Soirée) : 70 km/h (Pays Castrais ; Vallée du Thoré ; Montagne Noire ; Plateau d'Anglès).

Températures Maximales Diurnes : 38 degrés (Albigeois & Gaillacois) ; 30 degrés (Monts de Lacaune).

Températures Minimales Nocturnes : 22 degrés (Gaillacois) & 24 degrés (Albigeois)

#### **Dimanche (Journée & Soirée) :**

Phénomènes Météorologiques Significatifs : Températures & Vent

Vent (Régime Est-Sud-Est) – Vitesse Maximale : 70 à 90 km/h du Ségala au Pays Castrais – Températures Maximales

Diurnes : 33 à 35 degrés du Pays Castrais au Gaillacois.

### Les mesures décidées par les services de l'État

Dans ce contexte, **le plan ORSEC « Gestion sanitaire des vagues de chaleur » est mis en œuvre sous l'autorité du Préfet du Tarn.** Un centre opérationnel départemental (COD) est ouvert depuis mercredi 16h suite au passage du département en vigilance canicule orange.

### Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : [pref-communication@tarn.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn.gouv.fr)



## PRÉFET DU TARN

Liberté  
Égalité  
Fraternité

En plus des mesures déjà prises après le passage du département en vigilance orange, et pour assurer la sécurité de tous, le préfet du Tarn a décidé :

- D'annuler les grands événements sportifs suivants : la route d'Occitanie, le trail des pigeonniers et la randonnée pédestres de Sivens.
- La fan zone qui devait se tenir à Castres pour la demie-finale du Top 14 Castres-Toulouse est également annulé par décision du préfet.
- Conformément à la demande du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, les parents pourront garder leurs enfants à domicile et ne pas les envoyer à l'école ou au collège ce vendredi 17 juin 2022 dans le Tarn. Un accueil est cependant réalisé en lien avec les municipalités pour les écoles.

Pour rappel le Préfet, en lien avec les élus, a mis en place les mesures suivantes dès mercredi :

- Demande aux maires du département **d'activer leurs Plans communaux de sauvegarde (PCS)**, ainsi que l'activation de leurs cellules de veille. Les maires sont chargés de relayer par tous moyens auprès de la population les messages de recommandations et d'informations diffusées par les services de la préfecture. Les maires **doivent également activer leurs registres nominatifs communaux pour entrer en contact avec les administrés les plus fragiles inscrits afin de s'assurer de leur bonne situation**. Il leur est demandé la plus grande vigilance quant au déroulement des activités en extérieur (grand événements, épreuves sportives).
- Demande d'activation par l'ARS des plans bleus dans les différents EPHAD du département. Les maires sont également chargés de vérifier cette bonne mise en œuvre ;
- Transmission des consignes par les services départementaux de l'Éducation nationale (DDSEN) dans le Tarn aux écoles, aux collèges, et aux lycées, ainsi qu'aux structures d'accueil collectif de mineurs. Concernant les établissements scolaires, des mesures au cas par cas sont prises pour les deux prochains jours à l'issue d'une concertation en amont entre les maires, les directeurs d'école et les inspecteurs de l'Éducation nationale ;
- Mise en œuvre du dispositif dédié aux personnes vulnérables et aux entreprises par la Direction départementale de l'emploi du travail des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).

Le préfet du Tarn appelle à la plus grande vigilance, **chacun** pouvant être affecté par ces fortes chaleurs.

Il convient de porter une vigilance particulière aux personnes âgées, aux personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, aux personnes isolées et aux enfants.

Aussi, **la mobilisation civique de chacun pour apporter assistance et écoute à ses voisins et sa famille est essentielle.**

### Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : [pref-communication@tarn.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn.gouv.fr)



## PRÉFET DU TARN

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Les conseils de comportement à diffuser.



**Ne vous exposez pas.  
Protégez-vous au  
maximum de la chaleur**



**Prenez des nouvelles  
de vos proches et de  
vos voisins plusieurs  
fois par jour**



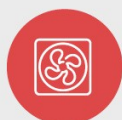
**En cas de malaise ou de  
trouble du comportement,  
appelez le 15**



**Arrêtez  
toute activité physique**



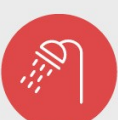
**Protégez les personnes  
les plus fragiles**



**Dans la mesure du  
possible, rejoignez  
un endroit frais  
ou climatisé**



**Buvez régulièrement de  
l'eau, sans attendre d'avoir  
soif, mais pas d'alcool**



**Mouillez-vous le corps  
plusieurs fois par jour  
(brumisateurs, douche...)**



- **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France
- **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| @Place\_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere\_interieur | [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

### Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astrestes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : [pref-communication@tarn.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn.gouv.fr)